

Stationnement résident

Vous êtes résident du

Secteur 1 « Cœur de ville »

P Cet abonnement vous permet de stationner :

- dans les rues (ou portions de rue) **des secteurs 2 « Saint-Julien/Château » et 3 « Saint-Jean »** indiquées ci-contre (dans lesquelles les horodateurs portent les mentions « résident – secteur 2 » ou « résident – secteur 3 »).
- dans les rues du secteur **1 « Cœur de Ville »** (ou portions de rues) indiquées ci-contre (dans lesquelles les horodateurs portent la mention « résident – secteur 1 ») **en prenant en plus un ticket à 2 € valable 24 heures à l'horodateur** ou via les applications Paybyphone, OPnGO ou Flowbird.

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé dans les parkings dont l'accès est contrôlé par barrières.

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois (ou 500 € / an)

INFOS / ABONNEMENTS INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73

Votre abonnement vous autorise à stationner dans les rues payantes indiquées ci-après :

1 Dans le secteur Cœur de Ville

- Arcisse de Caumont (rue)
- Auber (rue)
- Baillage (rue du)
- Bertrand (boulevard)
- Bras (rue de)
- Calibourg (rue de)
- Croisiers (rue des)
- Demolombe (rue)
- Élie de Beaumont (rue)
- Engannerie (rue de l') - entre la rue Saint-Jean et l'avenue du Six Juin
- Fontaine (rue de la)
- Gémare (rue)
- Général Giraud (rue) - entre la rue de Bernière et la rue de l'Oratoire
- Geôle (rue de)
- Grand Turc (passage du)*
- Jean Eudes (rue)
- Namps (rue aux)
- Neuve Saint-Jean (rue)
- Notre-Dame (place du parvis)
- Oratoire (rue de l')
- Pasteur (rue)
- Quincampoix (rue)
- République (place de la)
- Saint-Étienne le Vieux (place)
- Saint-Laurent (rue)
- Saint-Sauveur (rue)
- Six Juin (avenue du) - entre le boulevard des Alliés et la rue de l'Engannerie
- Teinturiers (rue des)
- Tour de Terre (impasse du)
- Tour de Terre (rue du)

* Le stationnement passage du Grand Turc n'est accessible que pour les personnes autorisées à circuler dans l'aire piétonne.

2 Dans le secteur Saint-Julien / Château

- Ancienne Boucherie (place de l')
- Basse (rue) - entre la rue Buquet et la Venelle Maillard
- Bayeux (rue de) - du n° 1 au n° 21
- Bosnières (rue de) - du n° 2 au n° 4
- Buquet (rue)
- Caponière (rue) - entre la place de l'Ancienne Boucherie et la rue Neuve Bourg l'Abbé
- Chamoinés (rue des) - entre la rue du Vaugueux et la rue Leroy
- Courtonne (place) - hors parking équipé de barrières
- Courtonne (rue)
- Fossés du Château (rue des)
- Fossés Saint-Julien (rue des) - contre allées
- Guillaume-le-Conquéran (rue)
- Jean Marot (rue)
- Lebailly (rue)
- Libération (avenue de la)
- Londe (quai de la) incluant le parking au carrefour avec l'avenue de Tourville
- Mare (place de la)
- Monseigneur des Hameaux (place)
- Montoir Poissonnerie (rue)
- Porte des Champs (parking)
- Prairies Saint-Gilles (rue des)
- Saint-Manvieu (rue)
- Saint-Martin (place)
- Saint-Martin (rue)
- Vaugueux (rue du)

3 Dans le secteur Saint-Jean

- Ancienne Comédie (place de l')
- Aristide Briand (boulevard)
- Arthur-le-Duc (rue)
- Capitaine Georges Martin (rue)
- Carmélites (rue des)
- Carmes (rue des)
- Choron (rue)
- Daniel Huet (rue)
- Docteur le Rasle (rue)
- Docteur Pecker (rue)
- Engannerie (rue de l') - entre l'avenue du Six Juin et le quai Venduvre
- Équipes d'Urgence (rue des)
- Félix Eboué (place)
- Gambetta (place) - entre la rue Grusse et la rue Fred Scaroni
- Général Giraud (rue) - entre la rue de l'Oratoire et la rue Jean Romain
- Guilbert (rue)
- Havre (rue du)
- Jacobins (rue des)
- Jean Romain (rue)
- Juillet (quai de)
- Maréchal Foch (place)
- Marthe Lerochois (rue)
- Martyrs (rue des)
- Maurice Minette (place)
- Mélingue (rue)
- Miséricorde (rue de la)
- Onze Novembre (rue du)
- Résistance (place de la)
- Sadi Carnot (rue)
- Saint-Jean (rue) - entre la rue Jean Romain et le quai de Juillet
- Sévigné (promenade de)
- Six Juin (avenue du) - entre la rue de l'Engannerie et le quai de Juillet
- 36° R.I. (place du)
- Venduvre (quai)
- Verdun (avenue de)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé secteur 1 dans les rues suivantes :

Bernières (rue de) – Jean Letellier (place) – Malherbe (place) – Pémagnie (rue) – Saint-Jean (place) – Saint-Jean (rue) entre le boulevard des Alliés et la place Saint-Jean – Saint-Sauveur (place) (dans les rues, l'horodateur ne porte pas de mention « résident »)



Toutes les infos avec carte interactive et index des rues sur caen.fr

Stationnement résident

**Vous êtes
résident du**

Secteur 2 « Saint-Julien/Château »

P Cet abonnement vous permet de stationner :

- dans votre secteur d'habitation dans les rues (ou portions de rues) indiquées ci-contre (dans lesquelles l'horodateur porte la mention « résident – secteur 2 »)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé dans les parkings dont l'accès est contrôlé par barrières.

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois
(ou 500 € / an)

Votre abonnement vous autorise à stationner dans les rues payantes indiquées ci-après :

2 Dans le secteur Saint-Julien / Château

- Ancienne Boucherie (place de l')
- Basse (rue) - entre la rue Buquet et la Venelle Maillard
- Bayeux (rue de) - du n° 1 au n° 21
- Bosnières (rue de) - du n° 2 au n° 4
- Buquet (rue)
- Caponière (rue) - entre la place de l'Ancienne Boucherie et la rue Neuve Bourg l'Abbé
- Chamoinès (rue des) - entre la rue du Vaugueux et la rue Leroy
- Courtonne (place) - hors parking équipé de barrières
- Courtonne (rue)
- Fossés du Château (rue des)
- Fossés Saint-Julien (rue des) - contre allées
- Guillaume-le-Conquérant (rue)
- Jean Marot (rue)
- Lebailly (rue)
- Libération (avenue de la)
- Londe (quai de la) incluant le parking au carrefour avec l'avenue de Tourville
- Mare (place de la)
- Monseigneur des Hameaux (place)
- Montoir Poissonnerie (rue)
- Porte des Champs (parking)
- Prairies Saint-Gilles (rue des)
- Saint-Manvieu (rue)
- Saint-Martin (place)
- Saint-Martin (rue)
- Vaugueux (rue du)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé secteur 2 : place Louis Guillaouard - parking face à l'ancienne bibliothèque (dans lequel l'horodateur ne porte pas la mention « résident »).

INFOS / ABONNEMENTS INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73



Stationnement résident

Vous êtes résident du

Secteur 3 « Saint-Jean »

P Cet abonnement vous permet de stationner :

- dans votre secteur d'habitation dans les **rues** (ou portions de rues) **indiquées ci-contre** (dans lesquelles l'horodateur porte la mention « résident – secteur 3 »)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé dans les parkings dont l'accès est contrôlé par barrières.

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois (ou 500 € / an)

Votre abonnement vous autorise à stationner dans les rues payantes indiquées ci-après :

3 Dans le secteur Saint-Jean

- **Ancienne Comédie** (place de l')
- **Aristide Briand** (boulevard)
- **Arthur-le-Duc** (rue)
- **Capitaine Georges Martin** (rue)
- **Carmélites** (rue des)
- **Carmes** (rue des)
- **Choron** (rue)
- **Daniel Huet** (rue)
- **Docteur le Rasle** (rue)
- **Docteur Pecker** (rue)
- **Engannerie** (rue de l') - entre l'avenue du Six Juin et le quai Venduvre
- **Équipes d'Urgence** (rue des)
- **Félix Eboué** (place)
- **Gambetta** (place) - entre la rue Grusse et la rue Fred Scamaroni
- **Général Giraud** (rue) - entre la rue de l'Oratoire et la rue Jean Romain
- **Guilbert** (rue)
- **Havre** (rue du)
- **Jacobins** (rue des)
- **Jean Romain** (rue)
- **Juillet** (quai de)
- **Maréchal Foch** (place)
- **Marthe Lerochois** (rue)
- **Martyrs** (rue des)
- **Maurice Minette** (place)
- **Mélingue** (rue)
- **Miséricorde** (rue de la)
- **Onze Novembre** (rue du)
- **Résistance** (place de la)
- **Sadi Carnot** (rue)
- **Saint-Jean** (rue) - entre la rue Jean Romain et le quai de Juillet
- **Sévigé** (promenade de)
- **Six Juin** (avenue du) - entre la rue de l'Engannerie et le quai de Juillet
- **36° R.I.** (place du)
- **Venduvre** (quai)
- **Verdun** (avenue de)

INFOS / ABONNEMENTS

INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73



CAEN.FR @   

CAENA
NORMANDIE

Toutes les infos avec carte interactive et index des rues sur caen.fr

Stationnement résident

Vous êtes résident du

Secteur 4 « Gare / Vaucelles »

P Cet abonnement vous permet de stationner :

- dans votre secteur d'habitation dans les **rues** (ou portions de rues) **indiquées ci-contre** (dans lesquelles l'horodateur porte la mention « résident – secteur 4 »)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé dans les parkings dont l'accès est contrôlé par barrières.

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois
(ou 500 € / an)

Votre abonnement vous autorise à stationner dans les rues payantes indiquées ci-après :

4 Dans le secteur Gare / Vaucelles

- **Amiral Hamelin** (quai) - entre la rue de Vaucelles et la rue de la Gare
- **Auge** (rue d') - entre la rue de Falaise et la rue Roger Bastion
- **Église de Vaucelles** (rue de) - du n° 2 au n° 8
- **Eugène Meslin** (quai)
- **Falaise** (rue de) - entre la rue d'Auge et la venelle aux champs
- **Gare** (place de la)
- **Gare** (rue de la)

- **Jules Oyer** (rue)
- **Pierre Girard** (rue)
- **Saint-Michel** (rue)
- **Vaucelles** (rue de)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé secteur 4 : rue d'Auge - parking à l'angle de la rue de la Gare (dans lequel l'horodateur ne porte pas la mention « résident »).

INFOS / ABONNEMENTS

INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73

Toutes les infos avec carte interactive et index des rues sur caen.fr



CAEN.FR @

CAENA
NORMANDIE

Stationnement résident

**Vous êtes
résident du**

Secteur 5 « Albert Sorel »

P Cet abonnement vous permet de stationner :

- dans votre secteur d'habitation dans les **rues** (ou portions de rues) **indiquées ci-contre** (dans lesquelles l'horodateur porte la mention « résident – secteur 5 »)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé dans les parkings dont l'accès est contrôlé par barrières.

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois
(ou 500 € / an)

Votre abonnement vous autorise à stationner dans les rues payantes indiquées ci-après :

5 Dans le secteur Albert Sorel

- **Abbatiale** (rue de l')
- **Albert Sorel** (avenue)
- **Carel** (rue du)
- **Fort** (promenade du)
- **Fred Scamaroni** (rue)
- **Granges** (place des)
- **Jean de la Varende** (rue)
- **Yves Guillou** (boulevard)

Le stationnement résidentiel n'est pas autorisé secteur 5 : parking stade nautique.



INFOS / ABONNEMENTS

INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73

Toutes les infos avec carte interactive et index des rues sur caen.fr

CAENA
NORMANDIE

CAEN.FR @  

Stationnement résident

Vous pouvez bénéficier de l'abonnement résident

si vous habitez dans les rues ou portions de rues suivantes :

– Abbatiale (rue de l')	secteur 5 Albert Sorel	– Élie de Beaumont (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Albert Sorel (avenue)	secteur 5 Albert Sorel	– Engannerie (rue de l') - du n°1 au n°11	secteur 1 Cœur de ville
– Alliés (boulevard des)	secteur 1 Cœur de ville	– Engannerie (rue de l') - du n°2 au n°12	secteur 1 Cœur de ville
– Amiral Hamelin (quai) - du n°2 au n°16	secteur 4 Gare / Vaucelles	– Engannerie (rue de l') - du n°13 au n°27	secteur 3 Saint-Jean
– Ancienne Boucherie (place de l')	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Engannerie (rue de l') - du n°14 au n°26	secteur 3 Saint-Jean
– Ancienne Comédie (impasse de l')	secteur 3 Saint-Jean	– Epinette (passage de l')	secteur 1 Cœur de ville
– Ancienne Comédie (place de l')	secteur 3 Saint-Jean	– Équipes d'Urgence (rue des)	secteur 3 Saint-Jean
– Arcisse de Caumont (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Escoville (passage d')	secteur 1 Cœur de ville
– Aristide Briand (boulevard)	secteur 3 Saint-Jean	– Eugène Meslin (quai)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Arthur-le-Duc (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Falaise (rue de) - du n°1 au n°39	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Auber (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Félix Eboué (place)	secteur 3 Saint-Jean
– Auge (rue d') - du n°1 au n°127	secteur 4 Gare - Vaucelles	– Fontaine (rue de la)	secteur 1 Cœur de ville
– Auge (rue d') - du n°2 au n°150	secteur 4 Gare - Vaucelles	– Fontette (place)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Baillage (rue du)	secteur 1 Cœur de ville	– Fort (promenade du)	secteur 5 Albert Sorel
– Basse (rue) - du n°1 au n°15	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Fossés du Château (rue des)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Bayeux (rue de) - du n°1 au n°21	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Fossés Saint-Julien (rue et contre-allées)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Bellivet (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Fred Scamaroni (rue)	secteur 5 Albert Sorel
– Bernières (rue de)	secteur 1 Cœur de ville	– Frémentel (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Bertauld (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Froide (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Bertrand (boulevard)	secteur 1 Cœur de ville	– Fromages (rue aux)	secteur 1 Cœur de ville
– Bief (passage du)	secteur 1 Cœur de ville	– Gabriel Dupont (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Bosnières (rue de) - du n°2 au n°4	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Gambetta (place)	secteur 3 Saint-Jean
– Bras (rue de)	secteur 1 Cœur de ville	– Gare (place de la)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Buquet (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Gare (rue de la)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Calibourg (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Gaston Lavalley (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Capitaine Georges Martin (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Gémare (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Caponière (rue) - du n°1 au n°47	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Général Decaen (rue)	secteur 4 Gare - Vaucelles
– Caponière (rue) - du n°2 au n°50	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Général Giraud (rue) - du n°1 au n°15	secteur 1 Cœur de ville
– Carel (rue du)	secteur 5 Albert Sorel	– Général Giraud (rue) - du n°2 au n°14	secteur 1 Cœur de ville
– Carmélites (rue des)	secteur 3 Saint-Jean	– Général Giraud (rue) - du n°16 au n°46	secteur 3 Saint-Jean
– Carmes (rue des)	secteur 3 Saint-Jean	– Général Giraud (rue) - du n°17 au n°37	secteur 3 Saint-Jean
– Cauvigny (rue de)	secteur 3 Saint-Jean	– Geôle (rue de)	secteur 1 Cœur de ville
– Chanoine Cousin (passage)	secteur 1 Cœur de ville	– Georges Lebret (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Chanoine Ruel (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Graindorge (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Chanoines (rue des) - du n°1 au n°11	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Grand Turc (passage du)	secteur 1 Cœur de ville
– Chanoines (rue des) - du n°2 au n°6	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Grusse (rue)	secteur 5 Albert Sorel
– Choron (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Guilbert (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Cordeliers (rue des)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Guillaume-le-Conquérant (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Courtonne (place)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Hamon (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Courtonne (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Havre (rue du)	secteur 3 Saint-Jean
– Criquet (venelle)	secteur 1 Cœur de ville	– Henri Brunet (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Croisiers (rue des)	secteur 1 Cœur de ville	– Hippodrome (avenue de l')	secteur 5 Albert Sorel
– Daniel Huet (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Jacobins (passage des)	secteur 3 Saint-Jean
– Démogé (passage)	secteur 1 Cœur de ville		
– Demolombe (rue)	secteur 1 Cœur de ville		
– Docteur le Rasle (rue)	secteur 3 Saint-Jean		
– Docteur Pecker (rue)	secteur 3 Saint-Jean		
– Duc Rollon (impasse)	secteur 2 Saint-Julien / Château		
– Ecuillère (impasse)	secteur 1 Cœur de ville		
– Ecuillère (rue)	secteur 1 Cœur de ville		
– Église de Vaucelles (rue de) - du n°2 au n°8	secteur 4 Gare / Vaucelles		

Suite au verso →

Stationnement résident

– Jacobins (rue des)	secteur 3 Saint-Jean	– Porte des Champs (parking)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Jean de la Varende (rue)	secteur 5 Albert Sorel	– Prairies Saint-Gilles (rue des)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Jean Eudes (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Quatrans (rue des)	secteur 1 Cœur de ville
– Jean Letellier (place)	secteur 1 Cœur de ville	– Quincampoix (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Jean Marot (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– René Perrotte (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Jean Romain (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– République (place de la)	secteur 1 Cœur de ville
– Jo Trehard (esplanade)	secteur 1 Cœur de ville	– Résistance (place de)	secteur 3 Saint-Jean
– Juillet (quai de)	secteur 3 Saint-Jean	– Sadi Carnot (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Jules Oyer (rue)	secteur 4 Gare / Vaucelles	– Saint-Benoît (passage)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Laplace (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Étienne-le-Vieux (place)	secteur 1 Cœur de ville
– Lebailly (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Jean (place)	secteur 1 Cœur de ville
– Libération (av. de la) - du n°1 au n°27	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Jean (rue) - du n°1 au n°105	secteur 1 Cœur de ville
– Libération (av. de la) - du n°2 au n°64	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Jean (rue) - du n°2 au n°112	secteur 1 Cœur de ville
– Loisel (venelle)	secteur 1 Cœur de ville	– Saint-Jean (rue) - du n°107 au n°209	secteur 3 Saint-Jean
– Londe (quai de la)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Jean (rue) - du n°114 au n°208	secteur 3 Saint-Jean
– Louis Guillouard (place)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Laurent (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Malherbe (place)	secteur 1 Cœur de ville	– Saint-Louis (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Mare (place de la)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Saint-Manvieu (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Maréchal Foch (place)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Martin (place)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Maréchal Leclerc (boulevard)	secteur 1 Cœur de ville	– Saint-Martin (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Marine (rue de la)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Michel (rue)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Marthe Lerochois (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Pierre (place)	secteur 1 Cœur de ville
– Martyrs (rue des)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Pierre (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Maurice Minette (place)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Sauveur (place)	secteur 1 Cœur de ville
– Mélingue (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Saint-Sauveur (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Miséricorde (rue de la)	secteur 3 Saint-Jean	– Sévigné (promenade de)	secteur 3 Saint-Jean
– Monnaie (rue de la)	secteur 1 Cœur de ville	– Singer (rue)	secteur 3 Saint-Jean
– Monseigneur des Hameaux (place)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Six Juin (av. du) - du n°1 au n°17	secteur 1 Cœur de ville
– Montoir Poissonnerie (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château	– Six Juin (av. du) - du n°2 au n°16	secteur 1 Cœur de ville
– Moulin (rue du)	secteur 1 Cœur de ville	– Six Juin (av. du) - du n°18 au n°42	secteur 3 Saint-Jean
– Moulin Saint-Pierre (galerie du)	secteur 1 Cœur de ville	– Six Juin (av. du) - du n°19 au n°45	secteur 3 Saint-Jean
– Namps (rue aux)	secteur 1 Cœur de ville	– Sohier (passage)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Neuve Saint-Jean (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Strasbourg (rue de)	secteur 1 Cœur de ville
– Notre-Dame (parvis)	secteur 1 Cœur de ville	– Teinturiers (rue des)	secteur 1 Cœur de ville
– Odon (passage de l')	secteur 1 Cœur de ville	– Than (impasse de)	secteur 1 Cœur de ville
– Onze Novembre (rue du)	secteur 3 Saint-Jean	– Tonneliers (rue des)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Oratoire (rue de l')	secteur 1 Cœur de ville	– Tour de Terre (impasse du)	secteur 1 Cœur de ville
– Orne (rond-Point de l')	secteur 3 Saint-Jean	– Tour de Terre (rue du)	secteur 1 Cœur de ville
– Pasteur (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– 36° R.I. (place du)	secteur 3 Saint-Jean
– Paul Doumer (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Vaucelles (rue de)	secteur 4 Gare / Vaucelles
– Paul Toutain (rue)	secteur 3 Saint-Jean	– Vaugueux (rue de)	secteur 2 Saint-Julien / Château
– Pémagnie (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Vauquelin (rue)	secteur 1 Cœur de ville
– Pierre Aimé Lair (rue)	secteur 1 Cœur de ville	– Vendeuvre (quai)	secteur 3 Saint-Jean
– Pierre Bouchard (place)	secteur 1 Cœur de ville	– Verdun (avenue de)	secteur 3 Saint-Jean
– Pierre Girard (rue)	secteur 4 Gare / Vaucelles	– Yves Guillou (bd) - du n°10 au n°10bis	secteur 5 Albert Sorel
– Place d'Armes (square)	secteur 3 Saint-Jean		
– Pont Saint-Jacques (rue du)	secteur 1 Cœur de ville		
– Porte au Berger (rue)	secteur 2 Saint-Julien / Château		

P Second abonnement par foyer :

- Un second abonnement « résident » est possible par foyer fiscal.
Tarif : 50 € / mois (ou 500 € / an)

INFOS / ABONNEMENTS

INDIGO

Bureau du parking souterrain
République 02 31 86 77 73